BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Tony Julius à Fannie Shedrick; Francis V. Mitchell à Ethel Farrell; Jas W. Shackouls à Jessie B. Hasginger; Julian Baculred à Antonia Francisco; Alvin Grossett à Clara Dutillet; C. Speziale à Francisca Wanout; W. E. Weber à Pauline Lor no.

NAISSANCES.

Mmes Chas Hanner, un garçon; Leonard Rouzan, un garçon; Victor Schreiber, un garçon; Jos H. Sincler une fille; R. M. Ribner, un garçon; Louis Leville, un garçon; Frank Brocato, une fille; Edw Magxi, un garçon; Wm Hughes, une fille; Jos Silbernagel, une fille; Hy Debetta, une fille; Fk Verbeck, un garçon; H. A. Niemeyer, une fille.

DECES.

Jacob G. Smith, 27 ans, 3438 rue Dryades; Mary L. Brown, 36 ans, 2330 Dauphine; Pierre Bagur, 43 ans, 3201 Ursulines; Vve Louise L. Dickson, 57 ans, 3218 St.Charles; Francis Mauges, 8 ans, ——; Achille L. Sigur, 56 ans, 414 Sud Claiborne; John Elfreth, 65 ans, Soldiers Home; Harrold Byrnes, 3 mois, Hôpital de Charité; Martin O'Shea, 47 ans, N. O. Sanitarium; David C. Lent 86 ans, Asile Touro Shakespeare; Chas. Schmidt 5 ans, 714 Orleans; Cornelius Y Johnsen 25 ans, 449 Sarapuru; Albert Thom 16 ans, 1725 Marais; Wm J. Holley 22 ans 703 Brooklyn; Jos. B. Byrnes 8 moie, 8639 Plum; Mme J. Livermoore 52 ans, Hôpital Touro; Herbert J. Hammer 2 mois, 1741 N. Remparts; John J. Nuger 13 mois, 530 Valence.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Marcelin Tregire vs Colonial Sugar Co, action en dommages de $20,000.

Mary Odella Stalemp vs Wm R. Kennedy, demande de divorce.

Florence H. Simms vs James Simms, séparation de corps et de biens.

Louis Jupiter vs the Texas and Pacific Railway Cs, action en dommages de $9725.

Wm J. McClellan vs Penn Bridge Co, action en dommages de $5197 50.

Horace N. Upton vs Fannie C. Bailey, procès exécutif de $1900.

Virgie Ochiglevich vs Hy W. Levy, séparation de corps et de biens.

John C. Dodt vs Charles L. Guichard, réclamation de $250,00 sur des billets.

Crescent City Mfg. Co ve Jules Reimonering, réclamation de $124,82

Daniel Darius vs Achille Jandel, réclamation de $1500,00 sur des billets.

Successions ouvertes:

Mary Fehm, Jules A. Guéringer, Mme F. Christian.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Faranone Giavonne, port d'arme cachée; Ed. Selander, actes de violence; Richard Cullin, Joe Mopfice, Jesse Hamilton, larcin; Hy Carrera, détournement; John Doncost, blessure; Willie Giddings, attaque et blessure; Emile Schwanalt, homicide; Mme John Billhantz, diffamation.

Condamnations:

Chas Robinson, larcin, 60 jours de prison; Joseph Snaer, larcin, 6 mois de prison.

Affaires abandonnées:

Joseph Schiro, violation de la loi du dimanche; Carlos Elsramp, violation de l'acte 176 de 1908.

Acquitté:

Carlos Elsramp, vol.

FAITS DIVERS.

TRISTE ACCIDENT.

M. Gus. Leinwar, domicilié 633 rue Hennessey, attaché depuis plusieurs années au corps de pompiers de notre ville, a été victime d'un triste accident hier matin. Ayant obtenu un jour de congé Leinwar avait projeté une partie de pêche en compagnie de son fils, âgé de 14 ans. Ils étaient en conséquence partis de bon matin pour la paroisse Jefferson et pêchaient paisiblement sur le bord d'un petit bayou situé derrière le champ de tir de Beauregard, lorsqu'une balle perdue vint frapper Leinwar lui traversant les deux jambes, au-dessus du genou. Au moment où l'accident est survenu un détachement d'infanterie de marine procédait à des exercices de tir.

Le fils de Leinwar courut à la station de téléphone la plus rapprochée et avisa l'Hôpital de Charité en demandant qu'une ambulance fut envoyée sur les lieux. On lui répondit que l'endroit était trop éloigné pour y envoyer une ambulance mais que celle-ci attendrait l'arrivée du blessé à Halfway House, sur la route du West End.

Avec l'aide de quelques soldats le blessé fut alors porté sur une charrette qui se dirigea immédiatement vers la ville. Leinwar, dans l'intervalle avait perdu une énorme quantité de sang et les secousses de la charrette provoquèrent une nouvelle hemorragie à laquelle il succomba un peu avant l'arrivée à Halfway House.

Le projectile extrait de la blessure a démontré qu'il provenait d'une carabine de l'armée, modèle Springfield, ce qui ne peut laisser aucun doute sur les causes de l'accident.

Le champ de tir de Beauregard est situé à cinq milles de la ville. Il a toujours été considéré comme présentant un certain danger pour les piétons et les pêcheurs et sa suppression avait été agitée à diverses reprises.

Le coroner Gelpi et le shérif Marrero, de la paroisse Jefferson, ont ouvert une enquête.

Incendie rue Tchoupitoulas.

Un incendie a éclaté hier matin vers trois heures dans le bâtiment occupé par la Miller-Elmer Candy Company 307-309 rue Tchoupitoulas. Les flammes avaient déjà fait de rapides progrès lorsque un passant, M. Ferengue, attiré sur les lieux par la lueur des flammes, donna l'alarme à la boîte No 22. Presque au même instant une seconde alarme était donnée à la boîte No 25 par le veilleur de nuit John Jackson.

A l'arrivée des pompiers le bâtiment de la Miller Co était totalement embrasé et ceux-ci durent se borner à protéger les bâtiments adjacents, entre autres celui de la Chambre de commerce qui pendant quelques instants sembla menacé d'une destruction totale.

A quatre heures les flammes étaient sous contrôle. Les dommages matériels sont estimés à 25,000 dollars entièrement couverts par des assurances.

Convention des membres du barreau.

Le programme officiel de la convention de l'Association du Barreau Louisianais, qui aura lieu à Baton Rouge les 21 et 22 mai, a été annoncé hier.

Ce programme comprend des discours, lecture des rapports annuels et de mémoires, nomination du comité pour l'année 1910-11, et plusieurs divertissements.

La convention s'ouvrira vendredi matin à 10 heures, par un discours de bienvenue du maire de Baton Rouge, M. Jules Roux, et se terminera le jour suivant par un grand banquet à l'Hôtel Istrouma.

Voleuse à l'Etalage.

Selina Collins, une négresse a été surprise dans la Maison Blanche hier matin par le gérant M. J. Lynch, au moment où elle se préparait à emporter plusieurs mouchoirs d'un comptoir. Elle a été écrouée au poste du troisième precinct.

Fête annuelle de l'Association des Jardiniers.

Les membres de l'Association de Protection Mutuelle des Jardiniers ont célébré dimanche leur trente-cinquième fête annuelle au Southern Park. Avant de se rendre au champ de la fête les membres de l'Association ont parcouru en voitures les principales rues de la ville, sérénadant l'"Abeille" au passage. Le cortège, sous la direction du grand marshal M. Joseph Steckler, était précédé d'une musique et de plusieurs charrettes décorées sur lesquelles étaient disposés avec goût tous les produits des jardins. Plusieurs des spécimens exhibés étaient vraiment remarquables.

A l'arrivée au Southern Park à 2 heures, les membres de l'association et leurs invités ont pris place à une table de banquet et ont dégusté aux sons de la musique les mets préparés à leur intention. M. Chas R. Panter remplissait les fonctions de toast master. Ont pris la parole le juge F. D. Charbonnet, M. Florian Dirmann, M. John F. Waldo et plusieurs membres. Tous les orateurs ont fait ressortir les avantages d'une organisation qui permet aux jardiniers et aux maraichers d'écouler leurs produits sans être à la merci des intermédiaires.

Le banquet a été suivi d'une fête très réussie comprenant des jeux divers, exercices athlétiques, musique etc, et s'est terminée par un bal.

Le Comité de l'Association des Jardiniers est composé comme suit:

MM Val Zimmer, président; W. Orth, vice-président; J. W. Parr, secretaire; Isidore Meyer, trésorier; J. W. Bollinger, gardien et Joseph Steckler, grand marshal.

Le comité chargé de l'organisation de la fête comprenait:

MM. Florian Dirman, président; Valentine Zimmer, ex-officio; W. Orth, Ed. Fitcher, M. Schwartz, Joseph Faust, Frank Bertucci, John Parr, Desire Riche, George Roberts et John Bollinger.

Accident de chemin de fer près de Baton Rouge.

Baton Rouge, Lne, 16 mai—Le train de voyageurs de la Louisiana Railway and Navigation Co, qui devait arriver à 5:30 heures du matin à Baton Rouge, a déraillé près de la petite station de Scotland, à six milles d'ici. Plusieurs représentants à l'assemblée louisianaise avaient pris passage sur ce train, mais aucun d'eux n'a été blessé, et ils en ont été quittes pour une violente secousse.

La locomotive et deux cars ont quitté les rails et ont été renversés sur le bord de la voie. Le chauffeur, un noir, a été écrasé sous la locomotive et tué sur le coup. Le mécanicien, W. G. Weaver, de la Nouvelle-Orléans, a été échaudé par la vapeur, et on ne croit pas qu'il puisse survivre à ses brûlures. Il a été immédiatement transporté dans un sanatorium à Baton Rouge. En dépit de la gravité de ses blessures Weaver n'a pas perdu connaissance et a pu donner quelques détails sur l'accident qui doit être imputé à une erreur d'aiguillage.

Parmi les voyageurs du train se trouvaient l'adjudant-général Stafford, le sénateur Weil de Rapides, le représentant Clinton, de Tensas, le représentant Thomas, de Caddo, les sénateurs Oglesby, Glasswell et autres.

Le mécanicien Weaver a succombé à ses blessures dans le courant de l'après-midi. Le corps sera ramené à la Nouvelle-Orléans où habite sa famille et où auront lieu les funérailles.

Weaver était âgé de 49 ans. Il était originaire de Cincinnati, Ohio, et n'habitait notre ville que depuis quatre ans.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Tout homme ou femme souffrant d'intestins resserrés ou de digestion imparfaite éprouvera les bienfaits du Bitter s'il en fait usage Il est pris pour

Migraine, Aigreur d'Estomac, Indigestion Constipation et Malaria

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 16 mai.

L'Exposition universelle de 1915 est toujours la principale question à l'ordre du jour dans les cercles officiels et politiques de Baton Rouge. Le sénateur Voegtle et le représentant Barrett d'Orléans ont eu une conférence ce matin avec le gouverneur Sanders au sujet d'un nouvel amendement du projet visant à exempter de tout impôt les bâtiments et les terrains de l'Exposition

Cet amendement a été suggéré par M. Barrett. Le gouverneur a déclaré qu'il étudierait la question avant de la soumettre à l'assemblée.

Dans le courant de la matinée M. Sanders a reçu une dépêche du congressiste Pujo, lui annonçant l'arrivée à Washington du maire Behrman et de M. Thompson, président du comité de l'Exposition.

M. Pujo ajoutait que tous les représentants des Etats du Sud et la plupart de ceux des Etats du Centre et du Nord étaient en faveur de tenir l'Exposition Universelle à la Nouvelle-Orléans en 1915.

CHAMBRE.

Quatre-vingt-neuf membres étaient présents lorsque à midi la séance de la Chambre a été ouverte par le speaker Dupré. Le Rév. Père Solignac a dit la prière.

Le speaker a annoncé la nomination du comité suivant pour la conservation des ressources naturelles de l'Etat: MM. Hardsner, de La Salle, président; Butler, de Terrebonne; Atkinson, de Lincoln; Hunsicker, de Caddo; Lagarde, d'Orléans; Ventress, d'Iberville; Roberts, de Webster; Clinton, de Tensas, et Henriques, d'Orléans. Ce comité est en faveur des mesures proposées par l'administration pour la conservation du gibier.

Il a été ensuite donné avis du dépôt des projets de loi suivants:

Par M. Potts—Pour la réglementation de l'achat et de la vente du coton dans les opérations à terme.

Par M. Chauvin—Interdisant de déverser du pétrole ou des acides nuisibles aux poissons dans les cours d'eau.

Par M. Litton—Autorisant la chasse le dimanche.

Par M. Shattuck—Réglementant la vente des terres publiques.

Par M. Dauterive—Interdisant la chasse de la caille et de la tourterelle pendant une période de cinq années.

SENAT.

Le sénat s'est réuni dans la soirée sous la présidence du lieutenant gouverneur Lambremont et a tenu une courte séance.

La Maison des Lépreux.

La Commission de la Maison des Lépreux vient de faire tenir au gouverneur de l'Etat son rapport biannuel.

Il y a dans le moment soixante-six lépreux dans la maison qui, on le sait, est située à Indian Camp, dans la paroisse Iberville. Les soins qu'y reçoivent les malheureux pensionnaires sont excellents et leur valent, sinon la guérison, du moins un grand soulagement. Au cours de la dernière année l'institution a reçu dix-huit malades et il y en est mort six.

Le rapport est intéressant à lire et se termine par la liste de bienfaiteurs de l'institution.

Pour l'Exposition.

D'excellentes nouvelles au sujet du projet d'Exposition Universelle sont parvenues hier après midi de Washington sous forme de deux dépêches envoyées par le maire Behrman et par M. T. P. Thompson.

La première de ces dépêches adressée à M. McRacken, maire par intérim, est arrivée à deux heures de l'après midi à l'Hôtel de Ville. Le texte en était le suivant:

Washington, D. C. 16 mai 1910.

Nous avons reçu de nombreux encouragements.

(Signé) BEHRMAN.

La seconde dépêche envoyée au comité de l'Exposition mandait ce qui suit:

"Avons eu un entretien avec la délégation louisianaise au Congrès. Avons élaboré un programme et établi notre quartier général dans les bureaux du congressiste Gilmore. La perspective est très encourageante. Le Congrès se rend parfaitement compte que notre ville est l'endroit logique pour une exposition. Le maire Behrman repartira demain soir."

(Signé) T. P. THOMPSON."

Articles de l'armée.

La vente des articles de l'armée, annoncée ces jours derniers, aura lieu sans faute demain ou après-demain, au local indiqué rue du Canal, entre Camp et St-Charles, à côté de la Banque du Peuple.

Le magasin est vaste, et avant d'en faire l'ouverture, ceux qui sont à la tête de l'entreprise veulent que tout soit à sa place pour que le public n'ait pas à chercher les comptoirs ou les rayons où seront les articles désirés.

D'excellentes emplettes pourront se faire tant que restera ouvert ce magasin unique en son genre: fusils, cartouches, bayonnettes, couvertures, chaussures, pantalons, chemises de dessous, serge bleue de la meilleure qualité, tout laine, pour dames et messieurs, cabas en canevas, casquettes, manteaux militaires et une myriade d'articles de première nécessité se vendront à des prix pour ainsi dire nominaux.

SUPERIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL MIDY CAPSULES
SOULAGE EN 24 HEURES

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE HEMLOCK 408

PHONE HEMLOCK 282
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1306 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

Cinquième rapport annuel du Marshal d'Incendie.

Ainsi que le prescrit la loi, toutes les institutions, toutes les Commissions, tous les fonctionnaires qui relèvent de l'Etat, présentent pendant la session législative un rapport au gouverneur et à l'Assemblée Générale.

Le marshal d'incendie, M. D. B. Haggerty, vient de présenter le sien, qui ne manque pas d'informations intéressantes. Ainsi, du mois de janvier au mois de décembre 1909, il y a eu en ville 884 incendies, dont neuf seulement ont causé des pertes s'élevant à au-delà de $10,000.

Le marshal croit que la loi qui punit de mort l'incendiaire, dans certaines circonstances, bien que d'une sévérité méritée, empêche la condamnation des coupaables, parcequ'il ne peut y avoir condamnation sans témoignage direct. L'incendiaire travaille dans les ténèbres, et généralement ses seules accusatrices sont les circonstances; les seules preuves qu'on relève à sa charge sont des preuves indirectes qui peuvent être accablantes, mais ne sont pas convaincantes aux yeux des jurés.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Orleans Homestead Association à Mme Alex Chevini, terrain, Tonti, Miro, Français et Champs Elysées, $2400.

Nicholas Burg à la Excelsior Homestead Association, terrain, St Antoine, Annette, Derbigny et Claiborne, $1150.

Homer H. Baptiste à la Crescent City Building and Homestead Association, portion, Gayoso, Gravier, Perdido et Salcedo, $1000.

Quaker Realty Co à Est P. F. Sougeron, terrain, France, Libéral Genius et Lesseps, $24.56.

Henry Schuler à Henry M. Schuler, portion, Marigny, Mandeville, Royale et Chartres, $1800.

Dennenman & Charlton Co à Mme Geo. B. Hebeler, terrain, 6me district, Pine, Oak, Plum et Broadway, $1500.

Aaron Campbell à la Eureka Hom'd Society, terrain 6me district Clara, Delachaise. Gen. Taylor et Willow, $1500.

L'acquéreur à Isidore Alaynick, même propriété, $1500.

PETITES ANNONCES.

UNE famille de trois demande une fille blanche pour travail de maison, doit coucher sur les lieux. Gages, $25.00 par mois. S'adresser 7635 rue St-Charles, coin Adams
17 mai—17 19 22

Bonne d'enfants parlant bien le français pour aller à Cleveland. Adresser Kenner, La., Box 1. 6 mai—

AVIS SPECIAL.

BUREAU du Surintendant des Ecoles Publiques, Municipal Office Building, Nouvelle-Orléans, 23 avril 1910. Des examens de Concours de postulants blancs pour des Certificats de Grammaire et de Kindergarten auront lieu à partir de LUNDI, 30 mai, à 8:30 a. m., dans la bâtisse de l'Ecole Normale, rue Ste Marie et Colisée. Des blancs pour application peuvent être obtenus au Bureau du Surintendant et doivent être remises au surintendant vers le 21 mai.

WARREN EASTON, Surintendant.

3 mai—3 au 30

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de la rue West 15th.
*LA PROVENCE, 19 mai.
*LA TOURAINE, 26 mai.
*LA LORRAINE, 2 juin.
*LA SAVOIE, 9 juin.
*LA PROVENCE, 16 juin.
*LA LORRAINE, 23 juin.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE
*S. S. CALIFORNIE, 25 mai.
*S. S. VIRGINIE, 25 juin.
* Escale à la Havane, Cuba et Corunn Espagne.
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$31.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

BASE BALL.

Nashville, 3; New Orleans, 2

AMUSEMENTS

WHITE CITY
Ce Soir et Toute la Semaine
The BOSTON IDEAL OPERA COMPANY
Les Cloches de Corneville,
M. William H. West comme Gaspard.
Mlle Eleanor Jenkins comme Serpolette.
Mercredi et Vendredi Soirs,
A Trip to Chinatown.
Samedi Soir,
Les Cloches de Corneville.
Harold Christy comme Gaspard.
GRATIS—Attractions spéciales à l'extérieur. Sièges réservés chez Grunewald En vente le dimanche à la pharmacie Cuencas.
17 mai—

WEST END TOUS LES SOIRS
ORCHESTRE MILITAIRE DE TOBIN
ANNA WOODWARD
EQUILLO FRED HARRIS
AERIAL UTTS
PORTRAITS MOUVANTS
Sièges Réservés 10 Cents, en Vente en Avance chez Fuerst & Kraemer, 833 rue du Canal.
3 mai—

Matinées, 5c, 10c; Soirs, 10c; Sièges Réservés, 5c Extra.
Lew Rose's Winter Garden
Baronne, près Poydras.
Originateurs de "Pop" Vaudeville.
Six Actes Etoiles et les Plus Beaux Portraits Mouvants du Monde. Voyez "The Great Moore" dans son "Casket Mystery".
Soirée d'Amateurs, Mardi. Concours de Valse, Vendredi Soir.
3 mai—

10c—SHUBERT Spectacle Continu 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

LAC PONTCHARTRAIN ET RIVIERE TCHEFUNCTA.
Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 7 Avril 1910.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS
$1.00 Aller et Retour $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 7:45 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents, No 227 rue Carondelet.
7 avril—

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306 07

AVIS.

A partir du 5 Mai 1910, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts au public de 7:30 heures à midi, et le soir de 6:30 heures à 7:30 heures.

Ils seront fermés les Dimanches et les jours fériés ainsi que le Samedi soir.

Renseignements demandés sur:

Descaunès. Succession Jean.
Faur, Marius.
Juge Laporte ou ses héritiers.

Documents militaires à remettre

Baron, Jacques.
Chamborédon, Paul Martin.
Eyhéaragay, Jean Pierre.
Ferran, Jean Marie.
Fourtanier, Jean Bertrand.
Jeghers, Camille.
Rible, Alexandre.
Saumande, Joseph Louis Désiré.
Yrle, Jean Louis.
oct—1905

geste d'étonnement presque incrédule.

—Notre fortune serait retrouvée?.... demanda-t-elle.

—Je vous l'ai dit, madame, je suis chargé de vous restituer la somme dont on a dépouillé votre mari....

—Maman! s'écria Geneviève, Philippe pourra revenir auprès de nous. Quel bonheur!

C'était la première pensée qui venait à la pure et délicate jeune fille.

—Ame d'élite! murmura le vieux prêtre.

Mme de Vallombreuse le considérait d'un air interrogateur.

Elle se figurait avoir mal compris ou être le jouet de paroles faussement interprétées.

L'abbé Bernier devina à son expression, ce qui se passait en elle.

Et, précisant, il reprit:

—La bonne nouvelle dont je vous parlais, la voilà.

—C'est donc bien vrai?

Le vénérable ecclésiastique déposa un portefeuille gonflé et lourd, qu'il portait sous son bras, entre les mains de Mme de Vallombreuse.

Celle-ci n'osait encore en croire ses yeux ni ses oreilles.

Le curé de la Madeleine dissipa ses derniers doutes.

—Il y a là, dit-il, cinq cent mille francs.

—La somme volée après le crime!

—Cinq cent mille francs en billets de banque, plus les intérêts de cette somme depuis le 9 avril 1871.

—La date fatale! prononça tristement Genevive.

Il y eut un court instant de silence.

Puis, la veuve du général, dont les mains tremblaient d'émotion, ouvrit lentement le portefeuille.

Il était bourré de billets de mille francs.

—Le compte y est, affirma l'abbé Bernier avec jovialité. J'ai vérifié moi-même.... Ouf! je suis content de vous avoir fait le dépôt de la somme. C'était une imprudence de circuler dans Paris avec une pareille richesse sur soi. Moi qui vais toujours à pied j'ai dû prendre un fiacre.

Mme de Vallembreuse s'était, assise, songeuse, pendant que sa fille l'embrassait tendrement.

—Merci, monsieur le curé, dit-elle d'une voix grave. Merci!... Je sens ici la puissance de votre intervention.... Mais ne saurai-je jamais qui vous a remis cette somme?.... L'assassin de mon mari, m'avez vous dit....

—Oui, madame, fit simplement l'abbé Bernier. C'est lui.

—Oh! son nom!.... Son nom implorèrent à la fois la générale et sa fille.

Une flamme d'apostolat passa dans les yeux du curé de la Madeleine.

Il laissa tomber solennellement cette négation:

—Impossible....

—Impossible!.... se récria Mme de Vallombreuse.... Pourquoi?

—Parce que ce nom ne m'appartient pas. C'est le secret de la confession.

—Alors, nous ne le saurons jamais?

—Par moi, non madame. Je n'ai pas le droit de le révéler.

Mme de Vallombreuse se tut. Sa foi sincère et profonde l'empêchait de s'insurger contre les paroles du curé de la Madeleine.

Et pourtant!....

Après un moment de réflexion, elle dit à l'abbé Bernier:

—Monsieur le curé, je comprends, je respecte votre noble scrupule. Je sens qu'à votre place, je parlerais, j'agirais comme vous-même. Mais, à côté de votre devoir de prêtre, il y a les droits de la justice, la légitime nécessité du châtiment....Ne le pensez-vous pas.

—J'ai songé à tout ce que vous me dites, madame, repartit gravement l'abbé Bernier. J'ai pesé tout cela.

—Eh bien?

—N'insistez pas, poursuivit-il avec une douce fermeté. Rien ne me fera dévier de ma ligne de conduite.... Je ne peux pas, je ne dois pas livrer le nom du coupable, qui, pour soulager son âme, restitue le bien mal acquis.

—Mais cet homme, au moins, le connaissons-nous?

—Je l'ignore.... Je ne veux pas le savoir....

Mme de Vallombreuse porta les mains à ses tempes enfiévrées.

—Et dire, fit-elle, que nous sommes exposées à rencontrer ce misérable et que nous ne pourrons jamais le livrer au châtiment!

—Calme-toi, maman! supplia tendrement la jeune fille, effrayée de l'exaltation de sa mère.

—Le châtiment! s'écria l'abbé Bernier, reprenant le dernier mot de la veuve du général. Mais le sien est terrible!.... Ses remords sont affreux, je le sais .... Ce misérable est plus encore un malheureux....

—Un malheureux! répéta âprement Mme de Vallombreuse.

—Oui, madame....Votre douleur et vos souffrances ont approché de l'extrême limite des forces humaines .... Mais les siennes sont plus cruelles encore que n'ont pu l'être les vôtres. Son châtiment! Ah! il est impossible de le rêver plus complet, madame, ni plus cruel!

—Des remords....

—Si ce n'était que cela! Ecoutez: cet homme a passé par des épreuves effroyables.... Je m'étonne qu'il y ait survécu.

Mais il a l'impunité, monsieur le curé. Et cela est un défi à Dieu lui même.

—Dieu a choisi le châtiment du meurtrier.... En ce moment, le meurtrier subit sa peine.... Non, ne croyez pas qu'il est impuni. Si vous le voyiez, madame, vous auriez pitié de lui.

—Pitié?

—Oui! affirma catégoriquement l'ecclésiastique.

—Pour l'assassin de mon mari, du père de mes enfants?

—Oui! réitéra l'abbé Bernier.

Il y avait dans sa parole une telle énergie de conviction que Mme de Vallombreuse en fut pénétrée malgré elle.

Elle hésita, regarda sa fille et reporta ensuite ses yeux sur le curé de la Madeleine.

Puis, d'une voix basse, résignée, elle murmura:

—Que la volonté du Seigneur soit accomplie!

—Oui, madame, parlez ainsi! s'écria le vieux prêtre.... Ah! vous êtes supérieure à toutes les infortunes qui ont pu vous accabler.... Quant à moi, ne me demandez rien de plus.... Vous savez quel affectueux intérêt je vous porte....

J'aurais souhaité, moi aussi, voir le châtiment des hommes s'appesantir sur la tête du coupable.... Mais je suis dépositaire d'un secret qui m'est sacré... le secret de la confession!

L'abbé Bernier s'arrêta une seconde et passa la main sur son front comme pour en chasser un nuage.

—Ah! continua-t-il, souvent, ici-bas, le difficile n'est pas d'accomplir son devoir, mais de le connaître. Le mien, toutefois, m'a été vite tracé.... Un moment j'ai songé que je pourrais dénoncer l'assassin du général de Vallombreuse. Moi aussi, j'ai pensé à la justice. Mais cet homme était venu à moi, repentant, torturé, pantelant, le front déchiré d'une atroce couronne d'épines .... Il m'a tout avoué, à moi, le représentant de Dieu.... De cet instant, il relève de Dieu qui, seul, peut le condamner ou l'absoudre.... C'est la loi de la religion chrétienne.... Je m'y soumets.

—Monsieur le curé, nous vous comprenons, nous vous croyons, affirma Geneviève gagnée par l'émotion de l'ecclésiastique.

—Oui, croyez moi.

Et s'adressant directement à Mme de Vallombreuse;

—D'ailleurs, ce nom que vous me demandiez tout à l'heure, madame, je dois l'oublier.... Je l'ai oublié, après l'avoir dit, pour implorer sa clémence, au grand maître de toutes choses, à Celui qui le savait déjà et qui seul le sait à cette heure.

Le curé de la Madeleine leva le doigt vers le ciel, en un mouvement imposant et plein de majesté.

Et il dit:

—Ayez le courage d'ignorer comme vous avez eu celui de supporter. Vous avez été mûries par le malheur, vous serez sanctifiées par votre grandeur d'âme. Vous êtes deux nobles cœurs.

Gardez la pitié de votre douleur dans le sanctuaire du souvenir. Vous avez épuisé la coupe amère. Vous avez connu les suprêmes blessures. Cela, c'est le passé. Tournez à présent vos regards vers l'avenir.

Les souffrances sont finies, madame, pensez maintenant au bonheur de vos enfants, au bonheur dont ils sont si dignes avec une mère comme vous.

Un sanglot répondit à l'éloquente objurgation de l'abbé Bernier.

Brusquement, Geneviève venait de s'abattre, en larmes, dans les bras de Mme de Vallombreuse.

—Ma fille! s'écria celle-ci éplorée en la serrant sur son sein.

Elle la fit asseoir, secouée de larmes, presque défaillante.

—Qu'avez vous, mon enfant? s'écria l'abbé Bernier, alarmé, en s'empressant autour des deux pauvres femmes.

Geneviève garda le silence.

Ce fut sa mère qui répondit.

—Hélas! monsieur le curé.... elle a.... que son cœur agonise.

—Chagrin d'amour! prononça tristement le vénérable ecclésiastique en prenant la main de Geneviève et en essayant d'éteindre sa désolation sous un regard de tutélaire sympathie.

—Douleur qui la tue et qui me tue aussi! murmura la veuve du général.

O mon Dieu, guérissez-la.... si vous voulez que je garde ma fille!

A continuer.